

## Nouvelles mesures de l'ICBF- Suspension des adoptions pour des enfants de moins de 7 ans

La résolution n° 4274 de l'ICBF instaure des nouvelles mesures en matière d'adoption. Cette résolution a été prise suite au 1<sup>er</sup> sommet des autorités centrales organisé fin mai à Medellin.

En voici les points principaux :

- ARTICLE 1<sup>er</sup> : l'ICBF suspend l'envoi de nouveaux dossiers, à partir du 15 juillet et pour une période de deux ans, concernant les demandes pour un enfant ou une fratrie de deux enfants âgé(s) de 0 à 6 ans et 11 mois

### Exceptions :

- a) les dossiers de famille colombienne résidant à l'étranger ;
- b) les demandes pour fratries de deux enfants en bonne santé dont un a plus de 7 ans ;
- c) les dossiers pour fratries de plus de 2 enfants, quel que soit l'âge ;
- d) les dossiers d'enfants à besoins spéciaux, quel que soit l'âge (handicap physique ou mental, maladie permanente) ;

Mesure transitoire : les dossiers sur liste d'attente et les dossiers déposés en attente d'approbation par la Colombie seront examinés.

L'ICBF incite les organismes d'adoption à revoir les candidats adoptants, pour une éventuelle modification de projet pour des enfants plus grands ou à besoins spéciaux.

- ARTICLE 2 : l'ICBF interdit que les projets humanitaires des organismes agréés soient financés par les familles adoptives ou en cours de procédure ; ces obligations de financement doivent disparaître des conventions avec les familles.
- ARTICLE 3 : l'ICBF va préparer un modèle sur les différents types de coûts de l'adoption ; c'est ce modèle qui devra être utilisé pour les procédures d'accréditation des organismes en Colombie.
- ARTICLE 4 : l'ICBF rappelle les directives techniques relatives à la préparation, l'évaluation et la sélection des familles ; les autorités centrales de pays d'accueil sont invitées à insister auprès de leurs organismes pour que ces directives soient respectées (il faut savoir que 47 % des dossiers sont renvoyés pour complément d'information, car ne respectant pas les demandes et instructions de l'ICBF).
- ARTICLE 5 : l'ICBF rappelle la réglementation sur les paiements en lien avec la procédure d'adoption.

Belgique-België

5530 YVOIR

P. P. 7 1350



Los Niños de Colombia asbl  
Rue parapet ,41  
5537 BIOUL

Tél & Fax : 071/798053  
Compte banq. : 250-0826134-70  
e-mail : [info@losninosdecolombia.be](mailto:info@losninosdecolombia.be)

## News letters N°6

### Sommaire

- Colombie 2016
- Le coin de la lecture
- Rallye touristique
- Nouvelles mesures de l'I.C.B.F.

*Edit. Resp. MATHIEU Serge*  
*Rue parapet ,41 5537 ANHEE*

Bureau de dépôt : 5530 YVOIR

## COLOMBIE 2016

Alors que nous avons longuement hésité à maintenir le voyage prévu en 2014, nous voici déjà dans la perspective d'un voyage pour 2016.

A ce jour, bien que le voyage n'ait pas été officiellement annoncé, nous avons déjà reçu plus de demandes que pour le voyage 2014...si vous êtes intéressé, ne tardez donc pas à vous manifester car les places sont limitées !

Voici les régions qui seront normalement visitées et quelques renseignements utiles concernant ce séjour.

Bucaramanga et sa région (5j)

Côte Caraïbe (5j)

Medellin et sa région (7j)

Bogota (3j)

Départ vers le 25 juillet et retour 21 jours plus tard.

Prix adulte : 3.333 €

Prix enfant (né après le 10 août 2004) : 2.222 €

Si ce voyage vous tente, nous nous ferons un plaisir de vous transmettre le programme et les conditions.

## LE COIN DE LA LECTURE

Nous ralliant aux nouvelles mesures prises par l'ICBF, il nous a semblé pertinent de vous présenter le livre de Martina Holzwarth, sorti aux Editions De Boeck, dans la collection Parentalités.

**LES DEFIS D'UNE ADOPTION MULTIPLE**  
*Les chances et les risques au quotidien*

L'adoption est un phénomène répandu en France, comme en Belgique et dans beaucoup d'autres pays, mais le nombre de candidats à l'adoption dépasse de loin le nombre d'enfants adoptables. Parallèlement, de nombreux enfants attendent longtemps, et souvent en vain, de trouver une famille ; parmi eux, des enfants déjà plus grands ou en fratrie.

Beaucoup de candidats hésitent à accueillir ces enfants. Par crainte qu'un enfant déjà grand ne s'attache pas à ses nouveaux parents ; en raison du grand désir de pouponner un tout petit ; ou encore parce qu'ils ne se sentent pas aptes à adopter plusieurs enfants à la fois. Pourtant, l'accueil des enfants plus grands et en fratrie devient une réalité de plus en plus fréquente, surtout au niveau de l'adoption internationale, et chaque candidat devrait envisager cette question.

Jean et Martina Holzwarth ont osé se lancer, au printemps 2010, dans l'aventure d'adopter une telle fratrie : trois sœurs venant de Russie, âgées de neuf, sept et presque quatre ans au moment de leur arrivée. Aujourd'hui, ils forment, tous les cinq, une famille unie et heureuse. Mais avant ce « happy end », les parents durent mener un long combat avec les autorités en France qui jugeaient leur projet irréaliste et irréalisable.

Dans cet ouvrage, Martina Holzwarth décrit avec une grande sincérité et toujours un brin d'humeur comment sa famille a réussi à se construire, tout en respectant certaines particularités. Quelle place pour le pays, pour la famille d'origine ? Comment intégrer la vie antérieure ? Comment dessiner sa vie, sans fissures ? Le livre témoigne également que l'adoption d'une fratrie peut être un cadeau, car les enfants s'épaulent et partagent leurs souvenirs. Et grâce à la maturité des enfants, l'adoption devient un processus mutuel.

Ce livre est disponible dans toutes les bonnes librairies et peut être commandé par internet sur la page [http://superieur.deboeck.com/titres/128526\\_3/les-defis-d-une-adoption-multiple.html](http://superieur.deboeck.com/titres/128526_3/les-defis-d-une-adoption-multiple.html)  
<[http://superieur.deboeck.com/titres/128526\\_3/les-defis-d-une-adoption-multiple.html](http://superieur.deboeck.com/titres/128526_3/les-defis-d-une-adoption-multiple.html)>



